

8^{ème} Conférence Africaine sur la Population

ENTEBBE, OUGANDA

18-22 NOVEMBRE 2019

CONFIGURATION DES MENAGES ET CONFORT DU LOGEMENT : CAS DU SENEGAL

AUTEURS

- MAHMOUTH DIOUF
- SIAKA CISE
- ABDOUL MOUMINOU NOUHOU
- JEAN PIERRE BAHOUUM

Table des matières

INTRODUCTION	2
1. Mesure de confort du ménage et facteurs associés à travers la littérature	2
1.1. Mesure de bien-être du ménage	2
1.2. Facteurs socioéconomiques du cadre de vie des ménages	3
1.3. Facteurs démographiques du cadre de vie des ménages	4
2. Questions et hypothèses de recherche	5
3. Indicateurs et méthodes utilisées pour la mesure du confort des ménages	6
4. Relations entre le confort du ménage et les attributs des ménages	11
4.1. Description des liens entre confort du ménage et attributs du ménage	11
4.1.1. Confort selon la taille et type de ménage	11
4.1.2. Confort selon les caractéristiques du chef de ménage	11
4.1.3. Confort selon le profil global des ménages	12
4.2. Confort du ménage et accès aux ressources	13
4.3 Attributs les plus déterminants du meilleur confort du ménage	15
4.4 Attribut des ménages et meilleur confort	15
Références bibliographiques	19

INTRODUCTION

Ces dernières décennies ont été marquées par un intérêt sans précédent pour l'étude des dynamiques familiales en Afrique, (Hertrich, 2006 ; Pilon et Vignikin, 1996 ; Locoh et Mouvagha, 2005 ; Vimard, 1993 ; Marie éd., 1997 ; Calvès et Marcoux, 2007 ; Pilon et Vimard, 1998, etc.). Malgré cet engouement pour la compréhension des transformations dans les structures familiales africaines, les liens complexes entre les caractéristiques du ménage et la qualité de son cadre de vie restent très peu documentés exceptés quelques travaux qui traitent du différentiel de qualité de vie selon la taille du ménage ou le sexe de son chef (Wayack Pambè et Moussa ; 2014 ; Kebe et Charbit, 2007) et la migration (Beauchemin et al, 2013 ; Lessault et al, 2011).

Dans ce chapitre, nous examinons comment les attributs du ménage ainsi que les caractéristiques de ses membres influencent les conditions de vie des ménages dans le contexte sénégalais. Sans prétendre répondre à toutes les questions sur le bien-être des ménages, nous traitons des associations entre leurs attributs et leurs niveaux de confort, considérée ici comme une composante de la qualité de vie, en particulier l'accès à la modernisation. Nous postulons que, au-delà de son effet économique, la composition du ménage influence la capacité à développer des stratégies diverses qui se répercutent sur le bien-être matériel. L'objectif est donc de catégoriser les ménages selon leurs accès à la modernisation des conditions d'existence et d'identifier les attributs des ménages qui sont les plus susceptibles d'influencer cette dimension de la qualité de vie.

Ce chapitre est articulé en trois parties. Nous passons brièvement en revue la littérature existante sur les différentes approches utilisées pour mesurer le bien-être des ménages ainsi que les différents facteurs qui déterminent la qualité du cadre de vie des ménages. Ensuite, la méthodologie de construction de l'indicateur de confort du ménage sera décrite sommairement. Par ailleurs, les associations simples entre le confort du ménage dans chacun des milieux de résidence et les attributs du ménage seront examinées puis des modèles de régression seront élaborés pour déterminer les effets nets et les mécanismes d'action de chacun des attributs.

1. Mesure de confort du ménage et facteurs associés à travers la littérature

1.1. Mesure de bien-être du ménage

En général, la mesure de la pauvreté pose deux problèmes. Le premier est relatif aux difficultés liées aux choix des variables utilisées et le second à la synthèse de cette gamme d'informations en un seul indicateur pour approcher le niveau de vie (Kobiane, 2004 ; Ravallion, 1996). Ce problème reste intact quelles que soit la définition de la pauvreté retenue - absolue (être en dessous d'un niveau minimum objectivement défini), relatif (comparaison des conditions de vie par rapport à d'autres dans la société) et subjectif (le fait de se sentir pauvre) (Hagenaars et De Vos, 1988) - et l'approche méthodologique utilisée.

Les mesures de la pauvreté utilisées dans les enquêtes classique auprès des ménages portent essentiellement sur les dépenses de consommation. Ces mesures sont préférées à celles du revenu annuel en raison de leur fluctuation permanente et des difficultés liées à la collecte des informations y afférentes notamment dans le

contexte africain (Kobiane, 2004). Qu'elle soit basée sur les dépenses de consommation ou le revenu annuel, la mesure de la pauvreté n'est pas aisée dans les pays en développement en raison des problèmes de plusieurs ordres dont l'existence d'une consommation non marchande, la réticence à déclarer les revenus, etc. D'autre part, les informations sur le revenu et/ou les dépenses de consommation ne sont généralement pas collectées dans les enquêtes démographiques et les recensements, alors que les variables relatives aux phénomènes démographiques ne sont pas disponibles dans les enquêtes budgets-consommation. Ainsi ces deux types d'informations sont rarement disponibles dans une seule source de données.

De plus en plus, les enquêtes démographiques et les recensements ont recours aux informations sur les caractéristiques de l'habitat et/ou les biens d'équipement du ménage disponibles (le plus souvent seulement les caractéristiques de l'habitat) pour estimer les conditions de vie des ménages. Ainsi, des indicateurs relatifs aux conditions de vie et aux biens d'équipements possédés par les ménages sont utilisés dans les travaux basés sur les données d'enquêtes démographiques comme indicateur de la "pauvreté d'existence" (Hewett et Montgomery, 2001 ; Antoine et Fall, 2008, etc.). Toutefois, cette procédure d'appréhension de la pauvreté souffre d'une limite. Il s'agit de la prise en compte d'un aspect des conditions de vie qui est basé exclusivement sur un mode de vie occidentalisé (habitat et possession d'équipements modernes) alors que la richesse peut obéir à d'autres considérations propres aux contextes africains (Antoine et al, 2002 ; Antoine et Fall, 2008).

La littérature aborde certains facteurs comme susceptibles d'influencer le cadre de vie des ménages. Ces facteurs sont notamment d'ordre socioéconomique et démographique. Nous évoquons, ci-dessous, quelques travaux ayant traité de ces facteurs.

1.2. Facteurs socioéconomiques du cadre de vie des ménages

Le rôle de l'amélioration des conditions socioéconomiques dans le processus d'insertion urbaine et aussi dans celui de la mobilité résidentielle a été étudié à Yaoundé par Kouamé et ses collègues (1999). Selon cette étude, la qualité du logement s'améliore avec les conditions de vie liées au changement de statut économique (obtention d'un emploi). En outre, Antoine et al. (1991) s'intéressent à l'itinéraire résidentiel et à l'accès au logement, à l'itinéraire professionnel, à la vie matrimoniale, et aux réseaux sociaux. Ils aboutissent à la conclusion selon laquelle les solidarités familiales à Dakar assurent aux individus la survie à la crise, au prix d'une densification plus prononcée des logements car, les réseaux sociaux et de parenté amoindrissent les effets de compression d'emplois et de réduction des revenus. A Yaoundé (Kouamé et al., 1999), l'accès à l'emploi formel des hommes apparaît être un facteur d'amélioration de la qualité du logement. Les auteurs montrent que les chances pour un homme de voir s'améliorer ses conditions de logement s'élèvent lorsqu'il passe du statut d'étudiant à celui de travailleur formel. En revanche, l'accès à un emploi informel n'entraînerait pas d'amélioration de la qualité du logement. Aussi surprenant que cela peut paraître, pour les femmes l'exercice d'un emploi, tant formel qu'informel, réduit les chances d'amélioration de la qualité du logement. On peut donc penser que, pour elle, l'activité professionnelle répondrait à une situation économique défavorable.

En outre, le statut d'occupation influence la qualité du logement. Les chefs de ménages propriétaires de leurs logements occuperaient des logements de bonne qualité. Par ailleurs, les chefs de ménages locataires occupent des logements de moindre qualité. Selon Bopda (1997), le statut d'occupation et la qualité du logement sont fortement corrélés. Ainsi, les logements en propriété avec titre foncier sont dans l'ensemble de bonne qualité. En revanche, les propriétaires sans titres fonciers occupent les logements de mauvaise qualité.

1.3. Facteurs démographiques du cadre de vie des ménages

La structure des ménages selon le sexe, mais aussi quelques caractéristiques du chef et leur implication sur le niveau de pauvreté ont été examinés par Wayack et Moussa (2014) à Ouagadougou (Au Burkina Faso) à partir des données du recensement de 2006. Ces auteurs indiquent que les ménages dirigés par des jeunes femmes, actives, célibataires ou mariées, ont un niveau de vie élevé par rapport à ceux dirigés par une femme âgée, inactive, généralement veuve. Les ménages dirigés par un homme ont une situation intermédiaire. Ce qui montre clairement que le phénomène "femmes cheffes de ménage" n'est pas systématiquement synonyme de vulnérabilités ou de fragilités liée à la monoparentalité féminine comme il est souvent fait allusion (Kebe et Charbit, 2007). Certes la présence des femmes à la tête d'un ménage peut parfois traduire une situation d'isolement social et de précarité économique, mais elle peut être aussi la conséquence d'une autonomisation féminine, de polygamie sans co-résidence ou de l'émigration. Par conséquent, la situation des ménages dirigés par les femmes apparaît très variée en Afrique et ne saurait être assimilée à une monoparentalité féminine dépourvue de tout soutien masculin et de façon plus générale à une situation de précarité.

En outre, l'effet positif du mariage sur les conditions de logement a été mis en évidence à Yaoundé par Kouamé et ses collaborateurs (1999). Ils indiquent que le mariage améliore considérablement les conditions de logement tant chez les hommes que chez les femmes.

Par ailleurs, des études récentes ont abordé le rôle de la migration dans l'amélioration du cadre de vie des ménages dakarois (Beauchemin et al, 2013 ; Lessault et al, 2011). Ces recherches indiquent que les ménages avec au moins un migrant sont mieux logés que ceux n'ayant aucun migrant en termes de type de logement, de taux d'occupation et du niveau d'équipement. Cela voudrait dire que la migration des membres du ménage contribue à une amélioration des conditions de vie de celui-ci. Toutefois, cela peut aussi vouloir dire que ce sont les ménages les plus aisés qui comptent davantage de migrants, soulignent les auteurs. S'il est indéniable que les migrants participent beaucoup aux dépenses quotidiennes de leur ménage d'origine à travers des transferts monétaires notamment dans le contexte de Dakar, il n'en demeure pas moins que leur apport direct à l'accession aux logements ou à leur amélioration reste moins important à en croire les résultats des études susmentionnées. Dans ce même contexte, Antoine (1991) fait le constat que les solidarités familiales assurent aux individus la survie en cas de crise, au prix d'une densification plus prononcée des logements. Ainsi le système de la grande concession familiale a tendance à se reproduire. Dans ce cas, le nombre important de membres du ménage serait plutôt un indice de précarité, comme aussi l'accroissement actuel de la taille des ménages, particulièrement en milieu urbain, du fait du départ plus tardif

des jeunes de chez leurs parents en raison de la difficulté pour trouver un travail et/ou un logement.

2. Questions et hypothèses de recherche

Les quelques études susmentionnées montrent bien la complexité du lien entre la structure des ménages et le confort de leur logement et de la direction de la causalité. Par conséquent, l'association peut varier selon le contexte étudié. Selon Lachaud (2001 ; 1997), si la plupart des travaux mettent en avant une relation inverse entre le niveau de vie des ménages et leur taille (c'est-à-dire que plus la taille des familles est élevée, plus elles sont pauvres), certaines études par contre mettent en évidence une relation positive entre la taille du ménage et son bien-être ainsi que celui de ses membres. Par exemple Lanjouw et Ravallion (1995) évoquent l'existence d'économies d'échelle en matière de consommation et des bénéfices actuels ou potentiels d'un nombre élevé d'actifs qui seraient un atout des ménages à grande taille.

La composition ou la structure démographique du ménage peuvent influencer la qualité du cadre de vie des ménages. Celle-ci peut varier selon que les ménages sont composés d'enfants en bas âge, d'adulte inactifs ou d'adultes occupés. Par exemple, Antoine (1991) montre que la situation des logements à Dakar se densifie par l'augmentation de la taille lié au départ plus tardif des jeunes de chez leurs parents. La difficulté à trouver un travail et/ou un logement se traduit par le retard des unions et l'hébergement prolongé des jeunes couples si bien que le système de la grande concession familiale a tendance à se reproduire en ville. Mais cette densification influence-t-elle le cadre de vie des ménages ? Autrement dit, la grande taille des ménages présente-t-elle un avantage ou désavantage en termes d'accès à un meilleur cadre de vie ? Dans quelle mesure l'avantage des grands ménages élargis se maintient lorsque l'on contrôle pour le nombre de dépendants, d'actifs et de migrants ? Telles sont les questions auxquelles nous cherchons à répondre dans ce chapitre.

Nous partons du postulat que les grands ménages élargis ont un avantage en termes de bien-être matériel par rapport à ceux nucléaires de petite taille. Plus spécifiquement, nous nous attelons à vérifier les hypothèses ci-dessous dans le contexte sénégalais.

- H1. La taille du ménage est associée positivement à son confort. L'existence d'un plus grand nombre de personnes constitue un atout de main d'œuvre potentielle et d'accès aux ressources qui permettrait une amélioration du confort du ménage ;
- H2. Les ménages avec un plus grand nombre d'adultes occupés à l'extérieur, de séniors, de migrants, et un chef de niveau de scolarisation élevée devraient avoir un niveau économique plus élevé qui leur permettrait de disposer d'une meilleure condition de vie ;
- H3. Au contraire, les ménages ayant des enfants travailleurs, des personnes âgées et dont le chef est une femme, sont susceptibles d'être plus pauvres en termes de bien-être matériel.

3. Indicateurs et méthodes utilisées pour la mesure du confort des ménages

Pour la mesure de l'indicateur du confort des ménages, nous nous inscrivons dans la démarche basée sur les conditions d'existence décrite plus haut. Il s'agit de construire des catégories de ménages hiérarchisées sur une échelle de niveau de vie, mais en gardant bien à l'esprit qu'il s'agit d'une mesure de l'accès à certains biens modernes et non pas une mesure réelle de la richesse du ménage.

Plus concrètement, nous proposons un indicateur de confort relatif du ménage pour chaque milieu de résidence afin d'évaluer le cadre de vie d'un ménage par rapport aux ménages vivant dans un milieu similaire. Le choix d'un indicateur calculé séparément par milieu réside au fait que, dans presque tous les pays en Afrique au Sud du Sahara, des disparités socioéconomiques et d'infrastructures énormes existent entre les milieux urbain et rural. Les caractéristiques de l'habitat et les équipements retenus pour la définition de notre indicateur de confort du ménage peuvent ne pas avoir la même pertinence selon le milieu de résidence. Dans ce cas, on saurait utiliser les mêmes critères pour classer des ménages ayant des réalités démographiques, socioéconomiques et culturelles différentes. Ces spécificités selon le milieu de résidence avaient aussi conduit à la révision de l'indicateur composite de niveau de vie utilisé par les enquêtes EDS (Rutstein, 2008).

Par conséquent, nous retenons les variables jugées discriminantes dans chaque milieu afin de procéder à la construction de l'indicateur de confort du ménage par l'Analyse en Composante Principale (ACP) suivie de la méthode des nuées dynamiques. La liste des variables servant au calcul de l'indicateur tient compte des particularités de chaque milieu de résidence. Le tableau 1 ci-après résume la liste complète des variables utilisées dans la procédure ACP pour chaque milieu.

Tableau 1 : variables ayant servi à la construction du confort des ménages par milieu

Urbain	Rural
<u>Caractéristiques de l'habitat</u>	<u>Caractéristiques de l'habitat</u>
Type de logement	Type de logement
Nature du mur et revêtement du bâtiment principal	Nature du mur et revêtement du bâtiment principal
Nature du toit et revêtement du bâtiment principal	Nature du toit et revêtement du bâtiment principal
Nature du sol et revêtement du bâtiment principal	Nature du sol et revêtement du bâtiment principal
Principal type d'aisance	Principal type d'aisance
Principal mode d'approvisionnement en eau	Principal mode d'approvisionnement en eau
Nombre de personne par pièce.	Nombre de personne par pièce.
<u>Équipement du ménage</u>	<u>Équipement du ménage</u>
Réfrigérateur/congélateur	
Climatiseur	Téléviseur

Ordinateur/portable	Ventilateur
Groupe électrogène	Voiture
Fer à repasser électrique	
Chauffe-eau	
Cuisinière	
Voiture.	

L'analyse en composantes principales (ACP) permet de diminuer le nombre de dimensions défini par l'ensemble des modalités des variables listées ci-dessus, en les réduisant en des axes appelés composantes principales. Les deux premiers axes sont retenus pour construire un indicateur de confort dans chaque milieu de résidence par la méthode des nuées dynamiques.

La méthode des nuées dynamiques, qui est une des méthodes de partitionnement par agrégation à partir de noyaux, permet de traiter de grands ensembles de données (plusieurs milliers d'individus). Mise au point par E. Diday (1971), c'est une méthode qui utilise des algorithmes d'agrégation autour de noyaux variables et permet de générer une partition à partir d'un corps de données sur lequel on ne demande pas de faire d'hypothèses a priori. Cette partition doit réaliser les deux propriétés suivantes :

- les individus de chaque partie se ressemblent le plus possible ;
- les individus de deux parties différentes se ressemblent le moins possible.

Le processus est itératif et à chaque étape la qualité de la partition s'améliore. Le nombre de classes souhaité est déterminé a priori ainsi que le nombre d'éléments centraux désiré, c'est-à-dire le nombre d'éléments au centre du noyau qui seront énumérés. Au départ, un ensemble de points ou noyaux d'une classe peut être tiré au hasard. Autour de ces points se regroupent les éléments les plus proches pour former une partition. La distance calculée par rapport au centre de classe est la distance du Chi-Deux. À partir de cette partition créée, une autre famille de noyaux est définie, elle regroupe les points les plus proches formant une nouvelle classe et ainsi de suite jusqu'à obtention d'un nombre fini de classes.

Les deux tableaux ci-dessous décrivent les profils des trois catégories de ménages obtenus à partir de la procédure de classification par milieu de résidence. Les ménages considérés comme ayant un mauvais confort sont caractérisés par des maisons de type traditionnel et possèdent très peu d'équipements modernes. À l'inverse du premier groupe de ménages, ceux dont le confort est qualifié de meilleur habitent très souvent dans des habitats modernes ou de haut standing et ont une fréquence de possession plus élevée des biens d'équipements sensés reflétés un niveau de bien-être élevé dans le contexte sénégalais. Les ménages d'un confort moyen se situent entre les deux en termes. La différence entre les ménages d'un mauvais confort et ceux d'un confort moyen se distinguent surtout par leurs caractéristiques de l'habitat plus que les biens d'équipements. Comme les ménages pauvres, ceux de niveau de vie moyen possèdent aussi très peu de biens. Ces résultats observés en milieu urbain sont valables pour la zone rurale.

Tableau 2 : Profil des ménages par caractéristiques d'habitat et équipements selon le confort du ménage en milieu urbain

Caractéristiques de l'habitat et équipements du ménage	Confort du ménage			Ensemble
	Mauvais	Moyen	Meilleur	
Type de logement				
Cases/baraqués	30,2	0,8	1,8	7,2
Maison basse	68,0	93,6	31,4	61,5
Étage/Immeuble	1,9	5,6	66,8	31,3
Nature du mur et revêtement du bâtiment principal				
Ciment	68,9	99,8	82,6	86,1
Carreau/marbre	1,2	0,2	17,3	7,8
Bois/banco/paille	29,8	0,0	0,1	6,1
Nature du toit et revêtement du bâtiment principal				
Béton	7,3	29,5	94,5	53,1
Tuile/ardoise	9,2	38,6	4,1	17,6
Zinc	70,2	31,9	1,4	26,5
Chaume/paille	13,3	0,0	0,1	2,7
Nature du sol et revêtement du bâtiment principal				
Carrelage	4,2	14,1	86,4	43,3
Ciment	55,5	73,5	10,5	42,6
Sable/banco	33,5	3,8	0,2	8,3
Tapis/moquette	6,8	8,6	2,9	5,8
Principal type d'aisance				
Avec chasse	17,4	75,3	93,4	71,3
Couverte	26,4	21,0	4,2	14,9
Non couverte	43,0	3,3	1,9	10,8
Public/Nature	13,2	0,3	0,5	3,0
Principal mode d'approvisionnement en eau				
Robinet pour le ménage	17,1	45,0	83,2	55,8
Robinet cour	17,3	42,0	14,1	24,9
Public	21,2	8,0	1,1	7,7
Pompe/puit protégé	18,9	3,1	0,9	5,4
Puit non protégé	18,3	0,2	0,1	3,9
Autre	7,2	1,7	0,6	2,3
Nombre de personne par pièce.				
Faible	27,4	30,6	46,7	36,9
Moyen	31,4	32,0	31,7	31,7
Élevé	41,2	37,4	21,6	31,3
Réfrigérateur/congélateur				
Non	90,7	76,6	35,0	61,5
Oui	9,3	23,4	65,0	38,5
Climatiseur				
Non	99,7	99,8	89,4	95,3
Oui	0,3	0,2	10,6	4,7
Ordinateur/portable				

Caractéristiques de l'habitat et équipements du ménage	Confort du ménage			Ensemble
	Mauvais	Moyen	Meilleur	
Non	96,4	93,0	58,3	78,7
Oui	3,6	7,0	41,7	21,3
Groupe électrogène				
Non	99,8	100,0	97,5	98,9
Oui	0,2	0,0	2,5	1,1
Fer à repasser électrique				
Non	99,7	99,7	87,6	94,5
Oui	0,3	0,3	12,4	5,5
Chauffe-eau				
Non	99,9	99,9	92,2	96,6
Oui	0,1	0,1	7,8	3,4
Cuisinière				
Non	99,6	99,8	81,9	92,0
Oui	0,4	0,2	18,1	8,0
Voiture				
Non	97,4	96,8	75,3	87,6
Oui	2,6	3,2	24,7	12,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau 3 : Profil des ménages par caractéristiques d'habitat et équipements selon le confort du ménage en milieu rural

Caractéristiques de l'habitat et équipements du ménage	Confort du ménage			Ensemble
	Mauvais	Moyen	Meilleur	
Type de logement				
Baraques	4,2	1,2	3,3	3,1
Case	88,8	5,5	7,0	41,5
Basse/étage/Immeuble	7,0	93,3	89,7	55,4
Nature du mur et revêtement du bâtiment principal				
Ciment/marbre/carreau	15,0	73,2	96,0	55,4
Banco	49,6	25,8	1,8	28,6
Paille/tige	35,4	1,0	2,2	16,0
Nature du toit et revêtement du bâtiment principal				
Carrelage	0,1	0,5	21,0	6,6
Ciment	13,6	67,5	61,9	42,8
Sable/banco	81,1	26,7	8,7	44,4
Tapis/moquette	5,2	5,3	8,4	6,2
Nature du sol et revêtement du bâtiment principal				
Béton	0,2	2,2	29,1	9,5
Tuile/ardoise	0,2	3,9	10,4	4,3
Zinc	13,9	91,2	58,9	48,3
Chaume/paille	85,7	2,7	1,6	37,8
Principal type d'aisance				

Caractéristiques de l'habitat et équipements du ménage	Confort du ménage			Ensemble
	Mauvais	Moyen	Meilleur	
Avec chasse	5,3	9,4	55,8	21,8
Couverte	11,5	23,4	27,8	19,7
Non couverte	37,1	49,9	11,5	32,7
Public/Nature	46,1	17,3	4,9	25,8
Principal mode d'approvisionnement en eau				
Robinet pour le ménage	8,2	4,1	49,3	19,7
Robinet cour	7,6	11,5	29,4	15,3
Public	32,7	24,9	11,0	24,0
Pompe/puit protégé	18,5	15,1	5,3	13,5
Puit non protégé	28,8	40,9	4,0	24,5
Autre	4,2	3,5	1,1	3,1
Nombre de personne par pièce.				
Faible	20,2	28,9	32,8	26,4
Moyen	40,1	37,1	38,5	38,8
Élevé	39,7	34,0	28,7	34,8
Téléviseur				
Non	96,8	90,6	31,1	75,1
Oui	3,2	9,4	68,9	24,9
Ventilateur				
Non	99,8	99,8	65,2	89,2
Oui	0,2	0,2	34,8	10,8
Voiture				
Non	99,4	99,8	88,8	96,3
Oui	0,6	0,2	11,2	3,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

La procédure d'ACP et de nuées dynamiques ont permis de classer les ménages en cinq catégories dans chaque milieu résidence. Nous les avons ensuite regroupés en trois catégories : Mauvais, Moyen et Meilleur dont la distribution se présente dans le tableau ci-dessous.

Tableau 4 : Confort du logement par milieu de résidence

Confort du logement	Urbain		Rural	
	Effectifs	%	Effectifs	%
Mauvais	167661	20,4	311283	42,7
Moyen	298877	36,4	195464	26,8
Meilleur	355666	43,3	222708	30,5
Total	822205	100,0	729455	100,0

4. Relations entre le confort du ménage et les attributs des ménages

4.1. Description des liens entre confort du ménage et attributs du ménage

4.1.1. Confort selon la taille et type de ménage

L'association entre la taille du ménage et son confort oppose les petits ménages à ceux de grande dimension et ceux de type nucléaire ou avec des autres apparentés, aux ménages élargis à des personnes non apparentées. Les différences ne sont toutefois pas très marquées et diffèrent selon le milieu de résidence. Dans les deux milieux de résidence, les ménages hébergeant des personnes non apparentées se retrouvent plus parmi ceux ayant le bien-être matériel le plus élevé. Les données ne permettent toutefois pas de savoir si c'est la présence de tierces personnes qui améliore les conditions de vie de ces ménages ou si c'est parce que ces ménages avaient une meilleure situation qu'ils ont pu accueillir des personnes qui en avaient besoin. Dans un contexte comme celui du Sénégal, il est courant de voir les ménages les plus nantis apporter leurs soutiens aux autres dans des situations difficiles (chômage, difficulté à se loger, etc.). Ce constat a déjà été évoqué par certains auteurs tels que Pilon et Vimard (1998) et Randall et Coast (2015).

En revanche, les deux milieux diffèrent en matière d'association entre la taille du ménage et leur confort. Alors qu'en milieu rural, ce sont les très grands ménages qui ont un meilleur confort, en milieu urbain, il s'agit au contraire des petits et très petits ménages qui auraient donc un meilleur accès aux infrastructures modernes.

Tableau 5 : Confort des ménages selon leur taille et leur type

Confort du logement	Urbain					Rural				
	Très petits	Petits	Grands	Très grands	Ens.	Très petits	Petits	Grands	Très grands	Ens.
Mauvais	15,9	20,8	25,0	23,7	20,4	43,9	47,7	44,7	35,4	42,7
Moyen	33,0	34,4	38,9	44,0	36,4	27,4	25,2	26,1	28,7	26,8
Meilleur	51,1	44,8	36,1	32,3	43,3	28,8	27,1	29,3	36,0	30,5
	Nucléaires	Avec d'autres parents	Avec des personnes non-apparentées	Ens.		Nucléaires	Avec d'autres parents	Avec des personnes non-apparentées	Ens.	
Mauvais	19,4	22,0	17,4	20,4	51,7	41,5	26,7	42,7		
Moyen	35,2	39,3	28,9	36,4	24,6	27,0	31,0	26,8		
Meilleur	45,4	38,7	53,7	43,3	23,7	31,5	42,3	30,5		
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	

4.1.2. Confort selon les caractéristiques du chef de ménage

Dans les deux milieux, comme on pouvait s'y attendre, les ménages dirigés par des chefs avec un niveau élevé d'éducation se distinguent par un confort plus élevé. Le niveau de confort des ménages suit le gradient du niveau d'instruction de leurs chefs. Autrement dit, plus le niveau d'instruction atteint par le chef s'élève, plus le cadre de

vie du ménage devient confortable dans le sens de la modernisation de l'habitat et des équipements possédés par celui-ci. En revanche, ce n'est qu'en milieu rural que le confort varie selon le sexe et l'âge du chef du ménage. Les ménages dirigés par des femmes et/ou des personnes plus âgées ont un confort supérieur.

Tableau 6 : Confort du ménage selon les caractéristiques du chef de ménage (CM)

	Urbain				Rural					
Éducation										
Confort du logement	Aucun	Primaire	Secondaire +	Ensemble	Aucun	Primaire	Secondaire +	Ensemble		
Mauvais	29,6	18,6	8,8	20,4	46,6	29,7	15,8	42,7		
Moyen	42,6	41,6	24,7	36,4	25,6	34,2	30,4	26,8		
Meilleur	27,7	39,9	66,5	43,3	27,8	36,1	53,8	30,5		
Sexe										
	Masculin		Féminin	Ensemble	Masculin		Féminin	Ensemble		
Mauvais	21,1		18,7	20,4	45,8		24,1	42,7		
Moyen	36,1		37,0	36,4	26,5		28,5	26,8		
Meilleur	42,8		44,2	43,3	27,7		47,3	30,5		
Age										
	Moins de 37 ans	37 à 46 ans	47 à 57 ans	58 ans et plus	Ens.	Moins de 37 ans	37 à 46 ans	47 à 57 ans	58 ans et plus	Ens.
Mauvais	20,4	21,3	21,8	18,6	20,4	49,0	44,0	42,9	37,6	42,7
Moyen	34,4	34,5	36,9	38,5	36,4	24,6	26,1	27,1	28,4	26,8
Meilleur	45,2	44,2	41,3	42,8	43,3	26,4	29,9	30,0	34,0	30,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

4.1.3. Confort selon le profil global des ménages

Au-delà, des associations spécifiques de certaines caractéristiques du ménage avec leur confort, l'objectif est ici de considérer dans quelle mesure les ménages se distinguent selon leur profil global, tel que définis par des analyses de classification intégrant leur taille, leur type, leur structure par âge et les caractéristiques de leur chef (voir chapitre 2). On observe effectivement que, dans chacun des milieux, certains types de ménage sont associés à un meilleur confort, mais les résultats sont différents en termes d'attributs caractérisant ces ménages mieux lotis.

En milieu urbain, deux groupes de ménages se démarquent par un niveau de confort élevé. Tous deux se caractérisent par le fait qu'ils sont dirigés par un homme généralement instruit, qu'ils sont nucléaires de petite taille, ou très petits avec un jeune chef. Le confort le moins bon se trouve parmi les grands ménages élargis comptant beaucoup d'enfants.

Les résultats en milieu rural mettent en évidence surtout l'avantage des ménages dirigés par les femmes en termes de confort, alors que les ménages qui se distinguent surtout par une taille moyenne ou petite auraient le moins bon niveau de confort. On

peut alors se demander ce qui caractérise cette apparente modernisation accrue du cadre de vie des ménages féminins.

Tableau 7 : Répartition des ménages par confort des ménages selon leurs attributs

Confort du logement	Urbain						Rural					
	Tpt nucl; CM F Tsvt non instruite	Tgd élargi AP, FM, CM âgé et svt non instruits	Pt Nucl, CM H Tsvt instruits	Gd élargi; svt CM H; bcp enf	Tpt, CM H jeune svt instruit	Ens.	CM F	Tmoy élargi AP	Tgd élargi, bcp enf	Tpt Nucl ; CM instruit	Tgd élargi AP, FM; CM âgé	Ens.
Mauvais	23,3	18,7	13,6	30,7	18,0	20,4	23,9	51,8	37,4	47,1	43,5	42,7
Moyen	37,6	43,7	31,7	41,4	33,1	36,4	28,2	24,8	29,7	26,3	25,7	26,8
Meilleur	39,1	37,5	54,7	27,9	49,0	43,3	47,9	23,4	32,9	26,6	30,8	30,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

4.2. Confort du ménage et accès aux ressources

La charge associée au nombre des membres du ménage, n'ayant pas encore atteint ou ayant dépassé l'âge considéré comme impliquant une activité économique, à savoir généralement qualifiés de dépendants, n'apparaît pas associée au confort du ménage de façon simple. La présence de personnes âgées dans le ménage n'a pas la même signification en termes de son confort selon qu'on soit en milieu urbain ou rural. Tandis que dans les ménages urbains, le confort est moindre en présence de personnes âgées, la situation inverse est observée en milieu rural. La présence de personnes âgées se révèle être un atout dans les ménages ruraux. Ainsi, les personnes âgées constitueraient une charge en milieu urbain contrairement au milieu rural où elles restent longtemps actives en contribuant de façon non négligeable dans les dépenses et la survie quotidiennes du ménage. On observe aussi que les conditions de vie des ménages ruraux ne sont pas liées au nombre d'adultes occupés en leur sein contrairement au milieu urbain où les ménages n'enregistrant aucun adulte occupé apparaissent nettement moins avantagés en la matière.

Le lien entre le nombre de petits enfants et le confort du ménage se présente de façon différente selon le milieu de résidence. En milieu rural, les conditions de vie des ménages sont indépendantes du nombre d'enfant en bas âge contrairement au milieu urbain où le confort du ménage est inversement proportionnel au nombre d'enfants. Un nombre élevé d'enfant en bas âge constitue donc une charge pour les ménages urbains.

Les ménages dans lesquels les enfants (6 à 14 ans) travaillent sont ceux qui présentent un moindre confort. Le travail des enfants semble être l'apanage des ménages pauvres. Le développement du travail des enfants dans ces ménages pourrait répondre à une stratégie de survie ou de résilience face à la pauvreté. Ainsi les ménages pauvres feraient travailler les enfants pour contribuer à amoindrir l'ampleur de la vulnérabilité liée à la pauvreté.

Tableau 8 : Confort du ménage selon le nombre de dépendants (petits enfants et personnes âgées) et d'actifs

	Urbain			Rural				
Présence de personnes âgées								
Confort du logement	Aucun	Au moins un	Ensemble	Aucun	Au moins un	Ensemble		
Mauvais	20,0	21,7	20,4	44,9	37,7	42,7		
Moyen	35,2	40,8	36,4	26,3	28,0	26,8		
Meilleur	44,8	37,5	43,3	28,9	34,3	30,5		
Nombre d'enfants en bas âges								
Confort du logement	Aucun	Un ou deux	Trois ou plus	Ensemble	Aucun	Un ou deux	Trois ou plus	Ensemble
Mauvais	16,1	22,5	28,9	20,4	38,9	44,7	42,5	42,7
Moyen	34,2	36,9	42,3	36,4	27,7	25,9	27,4	26,8
Meilleur	49,8	40,6	28,8	43,3	33,4	29,5	30,0	30,5
Présence d'adultes occupés								
Confort du logement	Aucun		Au moins un	Ensemble	Aucun	Au moins un	Ensemble	
Mauvais	27,7		18,8	20,4	43,8	42,2	42,7	
Moyen	34,6		36,7	36,4	27,3	26,6	26,8	
Meilleur	37,7		44,5	43,3	28,9	31,2	30,5	
Présence d'enfants travailleurs								
Confort du logement	Aucun Enfant occupe	Au moins un enfant occupe	Ensemble		Aucun Enfant occupe	Au moins un enfant occupe	Ensemble	
Mauvais	23,3	34,5	23,9		39,5	59,8	42,9	
Moyen	38,2	40,5	38,3		27,7	23,3	26,9	
Meilleur	38,6	25,0	37,7		32,8	17,0	30,2	
Total	100,0	100,0	100,0		100,0	100,0	100,0	

Quel que soit le milieu de résidence, l'émigration semble être un appui important dans l'amélioration du bien-être des ménages sénégalais. On observe que les ménages qui ont au moins une personne émigrée se distinguent de ceux n'ayant aucun émigré par un confort nettement supérieur. La différence entre les ménages avec au moins une personne émigrée et ceux n'enregistrant aucun émigré est beaucoup plus important en milieu rural traduisant un appui plus important des émigrés aux ménages ruraux.

De même que l'émigration, les mobilités internes des populations contribuent fortement au maintien du bon confort de leurs ménages d'origines tant en milieu urbain qu'en milieu rural.

Tableau 9 : Confort des ménages et présence d'émigrants et de migrants internes en leur sein

Confort du logement	Urbain			Rural		
	Émigration					
	Aucun	Au moins un	Ensemble	Aucun	Au moins un	Ensemble
Mauvais	21,0	12,6	20,4	44,1	23,7	42,7
Moyen	36,8	30,2	36,4	26,8	26,6	26,8
Meilleur	42,1	57,1	43,3	29,1	49,7	30,5
Confort du logement	Migration interne					
	Aucun	Au moins un	Ensemble	Aucun	Au moins un	Ensemble
	Mauvais	22,4	15,2	20,4	45,4	30,7
Moyen	38,6	30,4	36,4	26,8	26,6	26,8
Meilleur	38,9	54,4	43,3	27,7	42,6	30,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

4.3 Attributs les plus déterminants du meilleur confort du ménage

L'analyse descriptive à partir des croisements avec les caractéristiques des ménages et la qualité de leur cadre de vie ne permettent pas de mesurer les effets nets de chacune d'elles ainsi que leurs mécanismes d'action sur le phénomène étudié (le confort du ménage). Ainsi, des analyses de régression sont utilisées afin d'identifier les attributs qui influencent de façon prépondérante le meilleur confort des ménages. Un premier modèle donne l'effet brut des profils des ménages, et le second est obtenu en contrôlant en outre pour des variables décrivant l'accès aux ressources : personnes à charge, nombre d'actifs et de migrants. Dans le but de tester le postulat général d'un avantage des grands ménages élargis, c'est dans chaque milieu le profil des grands ménages avec éventuellement des personnes non apparentées, et beaucoup d'enfants, soit le profil élargis répondant à ce critère qui est retenu comme référence, soit le quatrième profil urbain et le troisième rural du tableau 7.

4.4 Attribut des ménages et meilleur confort

Les résultats de la régression (cf. tableau 10) confirment ceux résultats de l'analyse descriptive concernant le lien entre les attributs des ménages et le confort. Au Sénégal, les grands ménages élargis n'ont pas un meilleur confort. En milieu urbain, les petits ménages dirigés par les hommes très souvent instruits ont trois fois plus de chance d'être parmi les mieux dotés et les très petits ménages dirigés par des jeunes hommes principalement instruits, deux fois et demi plus. C'est donc lorsqu'ils sont dirigés par un homme instruit que les petits ménages présentent un cadre de vie plus confortable ; ce n'est pas le cas des très petits ménages dirigés généralement par une femme peu instruite. En milieu urbain, les grands ménages élargis seraient plutôt une réponse à la précarité.

En milieu rural, les ménages dirigés par une femme se distinguent nettement de tous les autres par un confort supérieur ; ils sont près de deux fois plus susceptibles de vivre dans un cadre moderne que les très grands ménages élargis. Ce sont les

ménages élargis de taille moyenne et les très petits nucléaires, même si souvent leur chef est instruit, qui ont le moins bon confort. En milieu rural, les très grands ménages sont donc dans une situation intermédiaire.

Dans les deux milieux, les différences entre les types de ménage subsistent et ne sont que légèrement amoindries lorsque l'on contrôle pour les attributs d'accès aux ressources, à savoir les charges dues aux dépendants et l'apport des actifs et des migrants (modèle 2).

La charge des dépendants sur le confort du ménage

Indépendamment du milieu de résidence, le nombre d'enfants de moins de cinq ans dans les ménages est inversement proportionnel à leurs conditions de vie. Plus ce nombre est élevé, moins les ménages sont enclins à avoir un niveau élevé de confort. Les ménages urbains ayant trois enfants ou plus ont une probabilité de moitié moins que ceux qui n'ont pas de petits enfants d'être parmi le groupe le mieux loti, un quart de moins en milieu rural, où donc la charge des enfants affecterait un peu moins le niveau de confort. Ainsi, les enfants constituent une charge économique qui tire les conditions de vie vers le bas.

En milieu urbain, de même la présence de personnes âgées diminue le confort du ménage. Ainsi, en milieu urbain, les personnes âgées, tout comme les enfants en bas âge, constituent une charge économique qui restreint l'accès aux biens modernes. En revanche, en milieu rural, la présence de personnes âgées augmente le confort du ménage ; elle constituerait un atout pour les ménages ruraux sans doute en raison leur contribution importante à l'activité économique dans ce milieu. Les personnes âgées vivant en milieu rural resteraient plus longtemps actives qu'en milieu urbain. Par conséquent, elles apportent leurs appuis à la survie du ménage et contribuent à l'amélioration des conditions de vie de celui-ci.

La contribution des actifs au confort du ménage

Le nombre de personnes occupées dans le ménage est déterminant dans l'explication du meilleur confort des ménages indépendamment du milieu de résidence. Les conditions de vie des ménages sont meilleures dans les ménages qui comptent au moins un adulte occupé. Toutefois, leur nombre semble ne guère importer : les ménages qui en ont plusieurs ont des propensions assez similaires de vivre dans un meilleur cadre de vie. Ceci peut expliquer en partie les raisons qui font que les très grands ménages ne sont pas avantagés.

Nous examinons aussi le lien entre le confort du ménage et le travail des enfants. Ce calcul fait l'objet d'un tableau séparé (Tabl.11), car il ne concerne que les ménages ayant au moins un enfant âgé de 6 à 14 ans et qu'un nombre important de ménages, particulièrement en zone urbaine ne répond pas à ce critère (41% en milieu urbain et 19% en milieu rural). Les associations au niveau descriptif entre le travail des enfants et le meilleur confort du logement se confirment avec la régression, indépendamment du milieu de résidence. De façon globale, les ménages d'enfants travailleurs ont une propension diminuée de moitié de disposer d'une meilleure condition de vie par rapport à ceux dans lesquels les enfants ne travaillent pas. Le phénomène de travail des enfants serait donc une obligation face à la pauvreté, plutôt qu'une stratégie pour améliorer la qualité de vie.

La contribution des migrants

La mobilité interne, et encore plus l'émigration, sont des facteurs importants dans l'explication du meilleur confort des ménages, ceci quel que soit le milieu de résidence. L'émigration et la migration des membres sont bénéfiques au ménage en termes d'un meilleur cadre de vie. Les membres migrants contribueraient donc au confort du ménage à travers des transferts monétaires, la construction de nouveaux logements ou la rénovation des anciens, ainsi que l'achat des équipements. Les ménages dont au moins un membre a émigré ont une propension d'avoir une meilleure condition de vie deux fois supérieure à celle des ménages n'ayant aucun émigrant peu importe la résidence. De même, les ménages de migrants internes ont près de deux fois plus de chances d'être confortablement logés et bien équipés que ceux qui n'ont pas de membres en migration à l'intérieur du pays.

Tableau 10 : Rapport de chances de bon confort du ménage des ménages par milieu de résidence

Attribut du ménage (Gd élargi; svt CM H; bcp enf)	Urbain (Exp(B))		Rural (Exp(B))	
Tpt nucl; CM F Tsvt non instruite	1,66	1,47	CM F	1,88 1,85
Tgd élargi AP, FM, CM âgé et svt non instruits	1,55	1,55	Tmoy élargi AP	0,62 0,66
Pt Nucl, CM H Tsvt instruits	3,12	2,59	Tpt Nucl ; CM instruit	0,74 0,73
Tpt, CM H jeune svt instruit	2,48	2,12	Tgd élargi AP, FM; CM âgé	0,91 0,86
ACCES AUX RESSOURCES :				
<u>La charge des dépendants :</u>				
Enfants en bas âges (Aucun)				
Un		0,74		0,83
Trois ou plus		0,51		0,76
Personnes âgées (Non)				
Oui		0,89		1,25
<u>L'apport des actifs et des migrants :</u>				
Adultes occupés (Aucun)				
Un		1,28		1,22
Trois ou plus		1,29		1,22
Émigration (Non)				
Oui		2,16		2,14
Migration interne (Oui)				
Oui		1,82		1,85
Constante	0,39	0,35		0,49 0,39
N	781 158	781 158		692 399 692 399
R-deux de Nagelkerke	0,05	0,10		0,04 0,07

Tableau 11 : Rapport de chances de bon confort des ménages par milieu de résidence (exclusivement pour les ménages avec au moins un enfant âgé de 6 à 14 ans)

Urbain (Exp(B))		Rural (Exp(B))	
Attribut du ménage (Tgd ou Gd, élargi; bcp enf & Jadu)		Attribut du ménage (Tgd élargi, bcp enf)	
CM F;svt Pt Nucl	1,32	CM F	1,89
Tgd élargi, FM, CM âgé	1,39	Taille moyenne, élargi AP	0,66
Nucl, CM âgé instruit	2,42	Nucl, Tpt; CM +instruit	0,57
Tpt, CM jeune instruit	1,89	Tgd élargi, FM; CM âgé	0,87
Enfants en bas âges (Aucun)			
Un	0,76		0,89
Trois ou plus	0,55		0,82
Personnes âgées (Non)			
Oui	0,86		1,29
Adultes occupés (Aucun)			
Un	1,48		1,30
Trois ou plus	1,61		1,48
Émigration (Non)			
Oui	2,19		2,15
Migration interne (Oui)			
Oui	1,91		1,70
Travail des enfants (Non)			
Oui	0,55		0,40
Constante	0,30		0,38
N	471 426		569 224
R-deux de Nagelkerke	0,10		0,10

Références bibliographiques

- Kebe, M., & Charbit, Y. (2007). Genre et vulnérabilité au Sénégal: les femmes chefs de ménage. *Revue européenne des migrations internationales*, 23(3), 51-65.
- Lessault, D., Beauchemin, C., & Sakho, P. (2011). Migration internationale et conditions d'habitat des ménages à Dakar. *Population*, 66(1), 197-228.
- Beauchemin, C., Lessault, D., & Sakho, P. (2013). 5-Dakar: des ménages mieux logés grâce aux migrants?. In *Migrations africaines: le codéveloppement en questions* (pp. 159-190). Armand Colin.
- Wayack Pambè, M., & Moussa, S. (2014). Inégalités entre les ménages dirigés par les hommes et ceux dirigés par les femmes à Ouagadougou: entre déterminisme et spécificités. *Cahiers québécois de démographie*, 43(2), 315-343.
- Hagenaars, A., & De Vos, K. (1988). The definition and measurement of poverty. *Journal of Human Resources*, 211-221.
- Lanjouw, P., & Ravallion, M. (1995). Poverty and household size. *The economic journal*, 1415-1434.